



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 38

Mis en ligne le : 23 OCT. 2024

L'an deux-mille vingt-quatre et le dix-sept du mois d'octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents :

M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA- M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI-
Mme CUIILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF- M. PORTE - M. MICHEL - Mme DESCLOUX -
M. PIQUET- M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA -Mme
BERTHOLLAZ- M. DE SOUZA- Mme ROVARINO- M. MATHON- M. SAURA - M. MENGEAUD -
Mme MERAKCHI-M. SAHRAOUI - M. LICCIA - Mme SAHUN- M. ALLIOTTE - M. SANCHEZ -
Mme PIOMBINO- M. LARLET- M. WAHARTE

Pouvoirs :

Mme NERSESSIAN à Mme CZURKA - M. OULIE à M. MERSALI - Mme ROSADONI à M. PIQUET -
Mme CHAUVIN à Mme MICHEL- - M. JESNE à M. PORTE - M. BOCCIA à M. ALLIOTTE

Absents : M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

ADHESION A L'ASSOCIATION AMORCE

N° Acte : 8.8

Délibération n°24-198

Créée en 1987, AMORCE constitue le premier réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et acteurs locaux en matière de transition énergétique, de gestion territoriale des déchets, d'économie circulaire, et de gestion durable de l'eau.

AMORCE est l'association nationale au service des collectivités territoriales, des associations et des entreprises. Elle regroupe les communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes, les régies, les SEM, les départements, les régions, sur des sujets tels que la gestion des déchets ménagers, les réseaux de chaleur ou l'énergie.

Cette association loi 1901, à but non lucratif et d'intérêt général, est un réseau de collectivités et de professionnels qui a pour objectifs d'informer et de partager les expériences sur les aspects techniques, économiques, juridiques ou fiscaux des choix menés dans les territoires sur ces thématiques (déchets ménagers, réseaux de chaleur et énergie). Quelles que soient les décisions, un contact permanent entre les collectivités territoriales responsables permet à chacune d'améliorer la qualité de sa propre gestion.

Le rôle d'AMORCE est aussi d'élaborer et de présenter des propositions à l'État et aux diverses autorités et partenaires au niveau national et européen, afin de défendre les intérêts des collectivités

territoriales et d'améliorer les conditions d'une bonne gestion de l'énergie et des déchets à l'échelle des territoires. Une action concertée de l'ensemble des collectivités permet ainsi de mieux défendre leurs points de vue.

AMORCE accompagne les collectivités territoriales depuis plus de 30 ans dans la réalisation de leurs projets et se mobilise au niveau national pour une transition énergétique locale et une affectation des moyens et des outils nécessaires dans les territoires

Au service de ses adhérents (collectivités et leurs partenaires), l'activité du service énergie-climat se répartit entre des réponses personnalisées (techniques, économiques, juridiques et fiscales), l'organisation des groupes d'échanges et de colloques, la production de guides et la veille réglementaire.

Au regard de la nouvelle compétence "réseau de chaleur" de la commune depuis le 1er janvier 2023 et du projet de territoire que porte la municipalité, l'adhésion à AMORCE permettra aux services et aux élus de maintenir une veille réglementaire, de profiter de formations ou webinaires proposées par AMORCE tout au long de l'année et d'interagir avec d'autres collectivités confrontées au même problème aussi bien sur les réseaux de chaleur ou la transition énergétique.

Vu les statuts de l'association AMORCE,

Vu les intérêts pour la commune de Vitrolles de l'adhésion à l'association AMORCE : réseau d'informations, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités en matière de transition énergétique,

Vu le coût de l'adhésion pour la commune (devis du 24/05/2024),

Considérant les principaux engagements de la Commune, signataire du PACTE pour la Transition Energétique, dont le développement d'un réseau de chaleur à partir d'énergies renouvelables, Considérant que la compétence réseau de chaleur a été basculée à la commune à compter du 1^{er} janvier 2023.

Considérant le coût annuel de l'adhésion de 816,47€ en 2024 et la formule découverte proposée par le président d'AMORCE en date du 12 juin 2024 afin de tester les services dans la perspective de poursuivre l'engagement au sein d'AMORCE en 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

APPROUVE :

-l'adhésion à l'association AMORCE au titre de l'Energie et des Réseaux de chaleur et de froid.

-la désignation de Monsieur le maire Loïc GACHON pour le représenter en tant que titulaire au sein des diverses instances de l'association, ainsi que Monsieur Philippe GARDIOL en tant que suppléant, et de l'autoriser à signer les différents actes nécessaires à cette adhésion,

-d'inscrire la cotisation correspondante dans son budget primitif.

AUTORISE M. le Maire à signer la fiche d'identification liée à l'adhésion.

POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 21/10/2024

Le Secrétaire de Séance

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

M. SAHRAOUI



C. LANZARONE



FICHE D'IDENTIFICATION

COLLECTIVITÉ

(à nous retourner lors de votre adhésion)

Nom : COMMUNE DE VITROLLES _____

Adresse : Place de Provence _____

Code Postal : 13127 Ville : VITROLLES

Tél : 04 42 77 90 00

Population : 35 927 (dernier recensement INSEE pop. municipale, sans double compte)

Année du recensement INSEE : 2021 Numéro Siret : _____

Courriel :

Site Internet : www.vitrolles13.fr

Compétences d'adhésion à AMORCE

Déchets ménagers *Si compétence cochée, code sinoé : _____*

Réseaux de Chaleur et de Froid *Si compétence cochée*

Population concernée : 35 927

Puissance en MW : à venir

Énergie

Eau et assainissement

Propreté et transition Écologique

Nom, Prénom du signataire : Loïc GACHON

Fonction : Maire

Date : _____

Signature et tampon :

CONTACTS

Délégués à AMORCE *

***Extraits de l'article 5 des Statuts d'AMORCE :**

« ... Lorsqu'une collectivité ou un partenaire adhère à l'Association, il appartient à ses organes décisionnels de désigner la personne qui la ou le représente au sein des instances de l'Association. Chaque membre désigne, par délibération ou par courrier du Maire, du Président ou du dirigeant principal, pour les représenter au sein de l'association, un délégué titulaire ainsi qu'un délégué suppléant (personnes physiques). A défaut de décision de l'adhérent, le Président, le Maire ou le représentant légal représentera sa structure.

Les délégués des membres du collège des collectivités sont obligatoirement des élu(e)s de celles-ci. Toute modification de ces représentations doit être notifiée par écrit à l'Association, dans les mêmes conditions que la désignation initiale.. ...»

➤ **Délégué titulaire (Élu)**

Nom : GACHON Prénom : Loïc

Mail :

Fonction : Maire

Tél. direct : / / / / / / / / / / / / / / / / / N° de Portable : / / / / / / / / / / / / / / / / /

➤ **Délégué suppléant (Élu)**

Nom : GARDIOL Prénom : Philippe

Mail : _____ @ _____

Fonction : _____ Adjoint à la transition écologique

Tél. direct : / / / / / / / / / / / / / / / / / N° de Portable : / / / / / / / / / / / / / / / / /

Service auquel doit être envoyé la copie de l'appel de cotisation annuel (original envoyé par voie postale au Délégué AMORCE):

Nom de l'interlocuteur : _____

Mail : _____ @ _____

Fonction : _____

Service : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. direct : / / / / / / / / / / / / / / / / /

Correspondants Techniques*

(Merci de compléter selon votre/vos compétence(s) d'adhésion)

*Rôle du Correspondant Technique

Les Correspondants Techniques sont les destinataires prioritaires de l'ensemble des informations sur les activités d'AMORCE. Ils reçoivent notamment par mail les invitations aux réunions et manifestations, la Lettre Aux Adhérents bimensuelle, ainsi que les sollicitations ponctuelles aux enquêtes d'AMORCE.

Leur rôle est de relayer ces informations aux personnes concernés dans leurs structures, mais aussi d'indiquer à l'association les thématiques qui intéressent la structure et les contacts à privilégier par thématique.

• CORRESPONDANT TECHNIQUE **DECHETS MENAGERS** AU SEIN DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____ @ _____

Fonction : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. direct : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ N° de Portable : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

• CORRESPONDANT TECHNIQUE **ENERGIE** AU SEIN DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : LE PORS Prénom : Rachel

Mail : rachel.lepors@ville-vitrolles13.fr

Fonction : Directrice Grands projets et Energie

Code Postal : 13127 Ville : Vitrolles

Tél. direct : 04.42.77.92.84 N° de Portable : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

• CORRESPONDANT TECHNIQUE **RÉSEAUX DE CHALEUR** AU SEIN DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : CORDONNIER Prénom : François

Mail : francois.cordonnier@ville-vitrolles13.fr

Fonction : chargé de projets réseaux et ENR

Code Postal : 13127 Ville : Vitrolles

Tél. direct : 04 42 77 92 76 N° de Portable : 06 80 34 30 37

• CORRESPONDANT TECHNIQUE EAU ET ASSAINISSEMENT AU SEIN DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____ @ _____

Fonction : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. direct : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ N° de Portable : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

• CORRESPONDANT TECHNIQUE PROPRETÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU SEIN DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____ @ _____

Fonction : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. direct : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ N° de Portable : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

VOS CONTACTS

En plus des contacts des pages précédentes, vous pouvez ajouter d'autres personnes de votre collectivité qui bénéficient de l'adhésion à AMORCE

Rappel : les personnes auront accès aux services d'AMORCE selon la compétence d'adhésion de l'organisme.

| Nom | Prénom | Mail | Fonction | Compétence(s) (EN/RC/OM/EA/ PR)* |
|--------|--------|--|---|--|
| ARIAS | Juan | Juan.arias@ville-vitrolles13.fr | Responsable pôle transition énergétique | EN/RC |
| ESSAFI | Siham | Siham.essafi@ville-vitrolles13.fr | Responsable pôle économie de flux | EN |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

*EN : énergie RC : réseaux de chaleur et de froid OM : déchets EA : eau PR : propriété

